

QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL
POUR L'ANNÉE FISCALE SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

**Canadian Organization of Paramedic
Regulators/Organisation Canadienne des
Régulateurs Paramédicaux**

COPR/OCRP

Vancouver, Colombie-Britannique

Le 10 juin 2014

Table des matières

Introduction.....	3
Historique récent de la COPR/OCRP	3
Activités 2013-2014.....	5
Réalisations de 2013-2014.....	6
Sommaire financier	7
Remerciements	7
À venir	8
Annexes	
1. Membres de la COPR/OCRP	10
2. Organigramme	11

Au nom du Conseil, j'ai l'honneur de soumettre le quatrième Rapport annuel de la Canadian Organization of Paramedic Regulators/Organisation Canadienne des Régulateurs Paramédicaux (COPR/OCRP).

Ce rapport annuel présente les activités et les réalisations de la COPR/OCRP pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2014. Il fait également état des progrès enregistrés au plan des stratégies envers lesquelles l'organisation s'est engagée et pave la voie pour la planification et le processus budgétaire 2014-2015; il offre de plus la possibilité d'évaluer les accomplissements de l'organisation et d'explorer de nouvelles façons de tabler de manière coopérative sur les succès passés et sur les leçons apprises pour continuer de soutenir les régulateurs paramédicaux canadiens dans leur mandat, qui est de protéger le public.

Historique récent de la COPR/OCRP

La création de la COPR/OCRP avait pour but de :

- Parler d'une seule voix au nom des régulateurs paramédicaux canadiens à l'échelle nationale
- Mieux faire comprendre la réglementation et ses répercussions favorables sur la profession de technicien ambulancier (paramédical) au Canada
- Confirmer le potentiel d'un meilleur partage de l'information entre les régulateurs
- Appuyer le développement de pratiques exemplaires par les régulateurs paramédicaux.

Les membres incluent des responsables de l'autoréglementation paramédicale et des régulateurs gouvernementaux de toutes les juridictions provinciales du pays (voir Annexe 1). À l'heure actuelle, aucun territoire au Canada ne réglemente la pratique paramédicale.

Toutes les juridictions provinciales ont fourni des lettres d'appui pour confirmer qu'elles soutiennent le rôle et le mandat de la COPR/OCRP et elles ont offert des fonds pour son fonctionnement. Des élections ont eu lieu et un Comité exécutif a été formé, ainsi que des comités permanents (voir Annexe 2).

En 2011, la COPR/OCRP a tenu sa première séance de planification stratégique et a clairement articulé sa vision et sa mission dans son plan stratégique :

VISION DE LA COPR/OCRP

Être des chefs de file en matière de réglementation paramédicale pour protéger le public canadien

MISSION DE LA COPR/OCRP

Faciliter la collaboration des régulateurs canadiens pour le développement d'une approche commune à la réglementation paramédicale

On a rédigé une ébauche de règlement, adressé une demande d'incorporation, créé une identité visuelle et construit un site Web pour la COPR/OCRP qui est entré en fonction en 2011 (www.copr.ca). Des progrès significatifs ont été accomplis pour mener à terme le Projet de mobilité de la main-d'œuvre (PMM) dans le respect des échéanciers et des budgets impartis.

À la suite d'une DDP (demande de proposition), Yardstick Inc. a été embauchée comme entreprise spécialisée dans l'élaboration des tests pour la mise au point des examens paramédicaux. Il a été déterminé que le profil national des compétences professionnelles (PNCP) allait former la base de la structure des examens pour les techniciens ambulanciers paramédicaux en soins primaires (TAP-SP) et en soins avancés (TAP-SA).

Pendant ce temps, la COPR/OCRP a principalement centré ses activités autour du développement des examens nationaux des TAP-SP et TAP-SA; la première ronde ayant été prévue pour juin 2012 et la seconde, pour septembre 2012. Un communiqué a été diffusé en mars 2012 pour annoncer la première ronde des examens de la COPR/OCR pour les TAP-SP et les TAP-SA

Les Services administratifs ont été mis sur pied et ont aidé la COPR/OCRP dans l'atteinte de ses objectifs en s'assurant d'une tenue de dossiers adéquate pour ses divers comités, ses finances et pour s'assurer d'un suivi rapide des décisions et projets proposés lors des réunions.

En juin 2012, l'incorporation de la COPR/OCRP a été finalisée et un certificat d'incorporation a été présenté aux directeurs.

Activités de 2013-2014

En 2013/2014, le Conseil de la COPR/OCRP s'est réuni sept (7) fois et le Comité exécutif, huit (8) fois.

Le Conseil de la COPR/OCRP s'est réuni en personne à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, en juin 2013, et s'est consacré à son deuxième processus de planification stratégique. Le Conseil a établi six initiatives prioritaires pour 2013-2014; elles ont toutes un rapport avec la mobilité de la main-d'œuvre, ce qui inclut :

1. *Développer un plan conjoint avec l'Association des Paramédics du Canada (APC) au sujet des révisions permanentes à apporter au profil national des compétences professionnelles (PNPC);*
2. *Élaborer un processus pour assurer un dialogue constant entre les parties intéressées;*
3. *Élaborer un processus pour vérifier les données de l'outil de l'Accord sur le commerce international (ACI) afin de le garder à jour;*
4. *Élaborer un processus pour le partage des renseignements concernant les professionnels autorisés à exercer dans plus d'une juridiction;*
5. *Élaborer un processus pour le partage de renseignements concernant la transformation de la portée de la pratique dans une juridiction; et*
6. *Aider les six juridictions restantes à adopter les examens nationaux*

Après l'AGA de juin 2013, plusieurs questions d'infrastructure pertinentes, exigeant des mesures et une attention immédiates, ont été soulevées lors des réunions du Conseil de l'OCRP et de son Comité exécutif et lors de divers échanges entre des individus, des juridictions et moi-même, en tant que président de l'OCRP. Voici quelques-uns des points ainsi soulevés :

1. *Règlement de l'OCRP révisé (en attente d'approbation);*
2. *Modèle de financement pour l'allocation des frais annuels d'adhésion;*
3. *Lien entre le processus de planification stratégique de l'OCRP et la préparation d'un budget d'exploitation annuel;*
4. *Relations avec les parties intéressées;*
5. *Système d'imputabilité;*
6. *Site Web existant de l'OCRP;*
7. *Cadre de gestion des risques à l'échelle de l'organisme; et*

8. *Services administratifs de l'OCR*

À la direction du Conseil, un Groupe de travail pour la planification stratégique a été mis sur pied. Le Groupe de travail s'est réuni à quatre (4) reprises pour procéder à une analyse des activités de l'OCR qui ont eu lieu en 2013-2014 et a préparé une synthèse de cette analyse en vue du plan stratégique de 2014-2015.

Réalisations de 2013-2014

Le groupe de travail pour la planification stratégique a noté que des progrès ont été accomplis depuis la séance de planification de juin 2013 en ce qui concerne les initiatives touchant la mobilité de la main-d'œuvre.

Réalisations au plan de la mobilité de la main-d'œuvre

- A. L'OCR a été invitée par l'Association des Paramédics du Canada (APC) à faire partie du Comité de direction pour le profil national des compétences professionnelles (PNPC). Quatre sociétés membres de la COPR/OCR participent désormais au Comité de direction qui continue de se réunir en personne environ tous les deux mois.
- B. En février 2014, le Groupe de travail de l'OCR sur le partage des renseignements a été réactivé pour s'occuper des priorités mises de l'avant par le Conseil au sujet de la mobilité de la main-d'œuvre. À l'heure actuelle, le Groupe de travail met au point des processus pour actualiser l'outil de l'ACI et pour s'assurer que les données demeurent à jour.

La poursuite des activités a été retardée par des problèmes d'infrastructure (mentionnés précédemment), de même que par une dépendance marquée à l'endroit des contributions en nature et d'un arrimage imparfait entre le budget d'exploitation et les initiatives prioritaires établies.

Réalisations au plan de l'infrastructure

Beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés aux questions concernant l'infrastructure au cours de 2013-2014. Des progrès notables ont été enregistrés pour favoriser l'atteinte de l'objectif de fiabilité à long terme de l'OCRP, ce qui inclut :

- A. L'OCRP a conçu un nouveau modèle de financement en fonction de la population. Le modèle a été approuvé par le Conseil le 23 octobre 2013.
- B. Une augmentation de 3 130 \$ du budget d'exploitation a été approuvée par le Conseil le 12 décembre 2013 pour appuyer l'infrastructure et la mobilité de la main-d'œuvre;
- C. Le Conseil de l'OCRP a établi des liens entre toutes les priorités de la planification stratégique à venir et le budget annuel d'exploitation;
- D. L'OCRP a révisé le règlement proposé pour corriger les problèmes soulevés. La Version 12 du règlement proposé a été approuvée par cinq juridictions; quatre l'examinent actuellement au plan de leur juridiction respective;
- E. L'assurance responsabilité pour les directeurs et administrateurs est entrée en vigueur en 2013.
- F. Un nouveau plan comptable a été préparé. Le budget 2014-2015 se fonde sur ce nouveau plan comptable. Les rapports financiers du Comité des examens de l'OCRP sont désormais distincts du budget d'exploitation.
- G. Une nouvelle personne a été embauchée en 2013 pour la tenue de livres;
- H. On a consacré beaucoup de temps à établir des rapports avec les parties intéressées à l'interne (juridictions) et à l'externe (Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-d'œuvre [GCMM] et autres instances nationales)
- I. À la demande du Conseil, le Comité exécutif a passé en revue le contrat concernant les services administratifs et préparé un rapport et des recommandations pour le Conseil.

Sommaire financier

Les sociétés membres (instances de réglementation des différentes juridictions) continuent de soutenir financièrement l'organisme, selon un nouveau modèle de financement établi. Les contributions financières faites par chaque juridiction permettent à l'OCRP de se consacrer à sa mission, qui est d'aider les régulateurs paramédicaux du Canada, pour en arriver à une approche commune vis-à-vis des obligations provinciales et fédérales qui exercent un impact sur leur fonction.

Sur réception du paiement d'une société membre, la COPR/OCRP aurait un léger surplus pour l'année 2013-2014.

La firme comptable Mintz Wallace Chartered Accountants, de Régina, en Saskatchewan, a été nommée auditeur de la COPR/OCRP pour l'année fiscale. L'auditeur a obtenu les renseignements financiers nécessaires de la COPR/OCRP et la vérification 2013-2014 est en cours. Le rapport de l'auditeur était toujours attendu au moment de rédiger le présent Rapport annuel.

Remerciements

Le Conseil reconnaît les contributions significatives de chaque directeur, mais également l'engagement solide dont a fait preuve chaque organisme pour faire avancer la mission de la COPR/OCRP en tant que forum national des régulateurs médicaux. Merci à chacun des directeurs de la COPR/OCRP (Annexe 1) pour ses contributions et sa participation. En 2013-2014, Jacqueline Messer-Lepage (Saskatchewan) et Jacynthe Bouchard (Colombie-Britannique) nous ont fait bénéficier de leur fougue et de leur enthousiasme au sein du Conseil.

La sagacité et l'expertise de Dale Broemeling et de Ben Maartman au chapitre du soutien administratif de l'OCRP, ont concrètement facilité le travail du Conseil et du Comité exécutif de l'OCRP.

Le Conseil souligne le travail et le dévouement indéfectible de Tammy Leach et de Ben Maartman (gestion des examens) qui ont aidé le Comité des examens et le Groupe de travail pour les examens à réaliser leur mandat respectif.

Nous adressons un merci tout spécial aux nombreux bénévoles de l'OCRP pour leur immense soutien et pour leurs incalculables heures de travail. Cela inclus tous les représentants du Comité des examens, du Groupe de travail pour les examens et du

Groupe de travail pour le partage des renseignements.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'apport de Judy Friesen, Tim Essington et Sheldon Thunstrom, de l'Alberta College of Paramedics, qui ont collaboré étroitement et de façon soutenue avec l'OCRP dans le dossier du PNPC; la qualité de leur communication et leur professionnalisme dans son ensemble méritent d'être soulignés.

En tant que président, je remercie personnellement Cathy Francis (présidente sortante) pour son infinie patience et pour ses précieux conseils depuis son élection au Comité exécutif de l'OCRP. C'est à vous que je dois d'avoir converti mes erreurs en leçons enrichissantes et en possibilités nouvelles.

En terminant, à la fin de l'AGA 2014, nous dirons au revoir à Brenda Gregory. Je m'en voudrais de ne pas mentionner ses contributions extraordinaires depuis la mise sur pied de l'OCRP. En tant que membre fondatrice, Brenda a occupé tous les postes au sein du Comité exécutif et elle est actuellement à la tête du Comité des examens. Brenda, ton leadership assuré, tes contributions innombrables et ta vision manqueront terriblement à l'organisation. Merci du fond du cœur et nos souhaits sincères t'accompagnent!

L'avenir

Alors que s'achève la quatrième année d'existence de la COPR/OCRP, nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir. Le travail est bien amorcé puisque le groupe de travail pour la planification stratégique a récemment dressé la liste de neuf initiatives prioritaires potentielles pour 2014-2015 et l'aura soumis pour examen et approbation au Conseil lors d'une réunion en personne les 9 et 10 juin à Vancouver, en Colombie-Britannique. L'organisation cherchera à mettre au point un plan d'action collectif en accord avec les initiatives prioritaires énumérées par le Conseil.

Le Conseil prévoit que le règlement sera accepté par toutes les sociétés membres à l'automne 2014.

La COPR/OCRP maintient son engagement à participer aux travaux de l'Association des Paramédics du Canada (APC) en ce qui a trait au redéploiement du profil national de compétences professionnelles (PNPC). La COPR/OCRP continuera d'appuyer la poursuite du dialogue avec les décideurs et les parties intéressées pour consolider les pratiques en matière de réglementation de la profession. Il s'agit d'un travail complexe et important qui requiert l'expertise et le dévouement de nombreux organismes de partout au

Canada.

Le Comité des examens de l'OCRP continue de travailler à l'élaboration d'examens nationaux viables. Le 2 juin 2014, l'OCRP a reçu du Ministère de la Santé et des Services communautaires de Terre-Neuve et Labrador l'approbation officielle de ses examens.

Le Groupe de travail pour le partage des renseignements de l'OCRP continue ses démarches dans le but d'appuyer la revitalisation d'un outil interprovincial de mobilité de la main-d'œuvre dans le cadre de l'ACI.

En terminant, des défis nous guettent, mais nous pouvons assurément nous reconforter en repensant à nos succès et à nos réalisations comme seul forum national des régulateurs paramédicaux. Il y aura toujours des dissensions. Toutefois, je continue à encourager chaque membre de notre organisation à s'exprimer ouvertement, puisque c'est l'ouverture du dialogue qui pousse l'organisation vers l'avant. Malgré les divergences de vues, nous partageons un principe commun, celui de protéger l'intérêt du public.

Au cours de l'année écoulée, en tant que président, j'ai éprouvé un réel plaisir à être au service de la communauté dévouée de la COPR/OCRP. Et c'est un plaisir qui sera renouvelé pour l'année qui vient.

Salutations distinguées,

James A. Sullivan
Président (2013-2014)
COPR/OCRP

Annexe (1)

MEMBRES DE LA COPR/OCRP

En date du 31 mars 2014

Jacynthe Bouchard	Ministère de la Santé, Colombie-Britannique
Judy Friesen	Ordre des techniciens ambulanciers paramédicaux de l'Alberta
Jacqueline Messer-Lepage	Ordre des techniciens ambulanciers paramédicaux de la Saskatchewan
Brenda Gregory	Ministère de la Santé, Manitoba
Cathy Francis (présidente sortante)	Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Ontario
Dr Colette Lachaine/ Raymond Bissonnette	Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec
Bud Avery	Services de santé d'urgence, Nouvelle-Écosse
James Sullivan (président)	Ministère de la Santé, Île-du-Prince-Édouard
Heather Lindsay (présidente élue)	Ministère de la Santé et des Services communautaires, Terre-Neuve et Labrador

Annexe (2)

ORGANIGRAMME DE LA COPR/OCRP

Le Conseil de la COPR/OCRP se compose de juridictions provinciales qui réglementent la profession de technicien ambulancier paramédical; un directeur représente chaque société membre (juridiction).

